

BULLETIN OFFICIEL DES ARMEES



Edition Chronologique n°40 du 1^{er} octobre 2010

PARTIE PERMANENTE
Etat-Major des Armées (EMA)

Texte n°9

ARRÊTÉ N° 1006/DEF/DCSCA

portant changement de dénomination du cercle mixte du détachement du 9^e bataillon du matériel à Vayres.

Du 23 juillet 2010

DIRECTION CENTRALE DU SERVICE DU COMMISSARIAT DES ARMÉES : bureau « réglementation ».

ARRÊTÉ N° 1006/DEF/DCSCA portant changement de dénomination du cercle mixte du détachement du 9^e bataillon du matériel à Vayres.

Du 23 juillet 2010

NOR D E F E 1 0 5 1 9 5 9 A

Références :

Code de la défense - partie réglementaire, III.
Arrêté n° 576 du 30 juillet 1999 (BOC/PA, p. 4585).
Arrêté n° 684 du 21 novembre 2005 (BOC, 2005, p. 8521. ; BOEM 135.2).

Classement dans l'édition méthodique : BOEM 135.2

Référence de publication : BOC N°40 du 1^{er} octobre 2010, texte 9.

Le ministre de la défense,

Vu le code de la défense, notamment son article R. 3412-6 ;

Vu l'arrêté n° 576 du 30 juillet 1999 portant changement de dénomination de cercles en 1999 ;

Vu l'arrêté n° 684 du 21 novembre 2005 portant changement de dénomination du cercle mixte de la 11^e base de soutien du matériel à Vayres (Gironde),

Arrête :

Art. 1^{er}. Le cercle mixte du détachement du 9^e bataillon du matériel à Vayres prend la dénomination de « cercle mixte du détachement de Vayres du 3^e régiment du matériel » à compter du 1^{er} juillet 2010.

Art. 2. Le présent arrêté sera publié au *Bulletin officiel des armées*.

Pour le ministre de la défense et par délégation :

*Le commissaire général de corps aérien,
directeur central du service du commissariat des armées,*

Jean-Marc COFFIN.